

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 7 mai 2012 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire au 18 rue Principale Nord.

Sont présents ; Messieurs Serge Lafontaine, Réal Lajeunesse, Claude Desjardins et Ward O'Connor

Était absent ; Monsieur Yvon Rivet

Autres présences ; René Côté, Réjean Côté, Marc Émond, Pierre Gauthier
Roger Paradis, Jacques Émond, Dorval Lacourcière,
Gaston Paradis et Louis Maheu

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2012-05-83

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2012-05-84

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

Monsieur le conseiller Serge Lafontaine propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 9 janvier 2012 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2012-05-85

ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Monsieur le conseiller Réal Lajeunesse propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Comptes fournisseurs acquittés;

Chèques # 12641 au # 12666 pour un montant de 59,763.72 \$

Comptes fournisseurs à payer; chèques # 12667 au #12750 pour un montant de 61,438.59\$ incluant les salaires du mois.

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,
Directrice générale/secrétaire, trésorière

Adoptée à l'unanimité

2012-05-86

RIAM – DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS
APPUI; MUNICIPALITÉ DE GRACEFIELD

CONSIDÉRANT QUE la ville de Gracefield demande à la Régie intermunicipale de l'aéroport de déposer leurs états financiers au début du mois de mars de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE pour la vérification comptable dans nos municipalités se fait dans les mois de février et mars et que les données des états de la RIAM doivent être inclus dans nos états financiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'appuyer la demande de la ville de Gracefield afin de demander à la Régie intermunicipale de l'aéroport de déposer leurs états financiers au début du mois de mars de chaque année;

Adoptée à l'unanimité

2012-05-87

APPUI; PROJET DE SPCA

CONSIDÉRANT que Madame Mélanie Potvin de Maniwaki désire démarrer un centre de protection des animaux à Maniwaki (SPCA) avec service de toilettage et de gardiennage;

CONSIDÉRANT QUE Madame Mélanie Potvin nous demande si nous sommes intéressé à son projet;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a pas de service comme tel dans la région;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Claude Desjardins, propose et il est résolu d'appuyer madame Potvin dans ses démarches pour démarrer son entreprise de protection des animaux.

Adoptée à l'unanimité

2012-05-88

APPELS D'OFFRES POUR ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER
SAISONS 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire recevoir des soumissions pour l'ouverture des chemins d'hiver pour une période de trois (3) ans;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu unaniment;

QUE le conseil municipal demande des soumissions publiques via le système électronique SEAO tel que le stipule la loi;

QUE les soumissions devront être rendues au bureau municipal au plus tard le jeudi 28 juin 2012 et elles seront ouvertes le même jour à 16.05 heures

QUE seules les soumissions remplies sur le formulaire de la municipalité seront acceptées.

Que le conseil ne s'engage a accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité

2012-05-89

SOUSSIONS POUR FOURNITURE DE BACS ROULANTS

CONSIDÉRANT QUE lors de l'assemblée régulière du 9 janvier dernier, la municipalité acceptait de se joindre aux municipalités de Blue Sea, Aumond et Low pour l'achat en groupe de bacs roulants;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 26 avril dernier;

CONSIDÉRANT QUE LA Compagnie IPL Inc de Saint-Damien est la plus basse des soumissions et respectent les exigences demandées;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour notre municipalité pour les 200 bacs roulants sont de 14,171.83 \$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu d'accepter la soumission de la Cie IPL Inc de St-Damien pour un montant de 14,171.83 \$

Il est entendu que nous offrirons les bacs aux citoyens au coût de 57 \$ chacun.

Adoptée à l'unanimité

2012-05-90

COURS DE POMPIERS;

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'autoriser la formation des pompiers pour le cours RCR, planche dorsale et premiers soins qui aura lieu ce samedi 12 mai à la caserne de la municipalité.

Ce cours sera donné par Premiers Soins Haute-Gatineau (Eric Bernatchy)

Les coûts pour chaque pompier sont de 175 \$ chacun pour un minimum de dix pompiers.

Adoptée à l'unanimité

2012-05-91

FORMATION POMPIER 1, SECTION 1 ;

Proposé par le conseiller Réal Lajeunesse et il est résolu d'engager ces deux pompiers Messieurs Jocelyn Crytes et Martin Gauthier et de faire l'adhésion de ces pompiers pour la formation pompier 1, section 1.

Adoptée à l'unanimité

2012-05-92

CONTRAT POUR ACHAT ET INSTALLATION DE PLAQUETTES DE NUMÉROS CIVIQUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des estimés pour l'achat et l'installation des plaquettes de numéros civiques dans la municipalité afin de se conformer au schéma de couverture de risques en incendie;

CONSIDÉRANT QU'Enseignes performances plus de Maniwaki nous a fait une offre pour 450 poteaux et 450 plaquettes ainsi que l'installation aux coûts de 17,591.17 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'accorder le contrat à Enseignes performances plus pour le montant de 17,591.17 \$ incluant les taxes. Il est entendu qu'une garantie des matériaux et pour l'exécution des travaux sera demandé à Enseignes Performance plus.

Adoptée à l'unanimité

2012-05-93

MANDAT À LA CIE 9222-8659 Québec Inc. (Guy Saumure)

Proposé par le conseiller Réal Lajeunesse et il est résolu de mandater la directrice générale de pourvoir au bon fonctionnement de l'écocentre et de donner le mandat à celle-ci de requérir les services de la Compagnie 9222-8659 Québec Inc ou de tout autre compagnie qu'elle jugera nécessaire pour le transport de bacs à l'écocentre.

Adoptée à l'unanimité

2012-05-94

ENGAGEMENT DE JOCELYN CRYTES

Proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu d'engager pour la période estivale Monsieur Jocelyn Crytes lorsque celui-ci aura terminé sur le programme d'Emploi Québec soit le 15 juin 2012 pour faire l'entretien des terrains municipaux tel que tondre le gazon, arroser les fleurs et autres travaux.

Il est entendu que le salaire accordé sera de 11.90 \$ de l'heure et qu'une allocation de dépenses de 50.00 \$ par semaine pour l'utilisation de son camion pour transporter les équipements tel que tracteur, tondeuse lui sera accordée à partir du 18 juin 2012 jusqu'à la fin de septembre 2012.

Adoptée à l'unanimité

2012-05-95

ENGAGEMENTS DES EMPLOYÉS DE VOIRIE

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de réengager Monsieur Réjean Côté contremaitre à la voirie et Monsieur Michel McDermott, journalier pour la saison estivale.

Des contrats de travail seront signés et ils devront passer un examen médical

Adoptée à l'unanimité

2012-05-96

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est déposé par le conseiller Ward O'Connor afin de refaire le règlement de permis de séjour de roulottes.

Adoptée à l'unanimité

Notes ; Il a été discuté de faire nettoyer les pointes et les puits de captage du réseau d'aqueduc. Ces travaux pourront être faits la semaine prochaine. Il est entendu que les abonnés seront avisés par circulaire.

2012-05-97

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21.30 heures, Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Alain Fortin
Maire

Madame Liliane Crytes
Directrice générale